



**UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE
D'INDRE ET LOIRE**

La Camusière-18, rue de l'Oiselet, 37550 Saint-Avertin
Tel : 02.47.38.54.43 - Fax : 02.47.37.91.00
udfo37@force-ouvriere.fr

PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE
À l'attention de Monsieur Le Préfet, Jean-François DELAGE
37000 TOURS

Monsieur Le Préfet,

Je vous informe que les instances de l'Union Départementale des syndicats FORCE OUVRIERE d'Indre et Loire, ont décidé, d'appeler les salariés du département à la grève interprofessionnelle (salariés du public comme du privé) du 9 septembre 2013 à 21H00 au 11 septembre 2013 à 7H00.

Cet appel à la grève interprofessionnelle est lancé par notre organisation au moment où le gouvernement entend remettre sur la table, le dossier des retraites répondant en cela aux exigences européennes. Les retraites font ainsi partie du programme d'ajustement budgétaire : c'est cela la seule urgence !

Le projet du gouvernement tel qu'il est présenté, engage un processus de destruction de droits sociaux et garanties collectives. Après l'adoption de la loi dite de sécurisation de l'emploi, il prépare la paupérisation des retraités et la précarité généralisée pour une jeunesse appelée à commencer son activité professionnelle plus tard pour terminer plus tard.

FO est déterminée à exiger une autre répartition des richesses créées et refuse tout accompagnement de ces mesures d'austérité. Les salariés attendent du gouvernement d'autres réponses en termes d'emploi, de salaire et de retraite

Nos revendications sont les suivantes : (voir aussi feuille jointe)

- Augmentation immédiate des salaires (1% d'augmentation de la masse salariale génère 680 millions d'euros de cotisations vieillesse au régime général)
- Compensation intégrale des exonérations de cotisations sociales
- Une durée d'assurance conforme à la moyenne observée (151 trimestres) refus de tout allongement de la durée de cotisation
- Augmentation de la cotisation salariale et patronale
- Refus de toute réforme systémique et d'une remise en cause des régimes spéciaux et du code des pensions
- Refus de la désindexation des pensions par rapport à l'inflation
- Fin de la politique d'austérité, pour une politique volontariste de créations d'emplois.

L'Union Départementale des syndicats FO appellent ses syndicats à relayer cet appel à la grève dans leurs entreprises ou administrations et invitent les salariés à se mobiliser et à rejoindre la manifestation publique organisée, à Tours le mardi 10 septembre 2013.

Monsieur Le Préfet, vous voudrez bien considérer la présente comme valant préavis, conformément à la réglementation en vigueur, dans les entreprises et administrations où celui-ci est de rigueur, pour la période du 9 septembre 2013 à 21H00 au 11 septembre 2013 à 7H00.

Recevez, Monsieur Le Préfet, l'expression de nos salutations républicaines

U.D. F.O. 37
La Camusière
18, Rue de l'Oiselet
37550 SAINT-AVERTIN
Tél. 02 47 38 54 43

Fait à Saint-Avertin le lundi 26 août 2013
Grégoire HAMELIN
Secrétaire Général

Retraites

10 septembre 2013

une date à bloquer

Le gouvernement remet le dossier retraites sur la table, en particulier pour répondre aux exigences européennes. Les retraites font ainsi partie du programme d'ajustement budgétaire: c'est cela la seule urgence!

On peut très bien examiner ce dossier sans précipitation et surtout, sans se sentir obligés de pénaliser les salariés, les chômeurs et les retraités.

Une réforme courageuse n'est pas obligatoirement une réforme impopulaire.

Ainsi, parmi les points clés, figure la volonté d'allonger à nouveau la durée de cotisation nécessaire pour avoir une retraite à taux plein.

FO
la force syndicale
www.force-ouvriere.fr

Quel message d'espoir pour les jeunes!

Commencer plus tard, terminer plus tard: tel est le programme!

D'ores et déjà, compte tenu du chômage, à 30 ans les jeunes engrangent trois ans de cotisation de retard.

FO refuse tout allongement de la durée de cotisation.

À partir du moment où le taux de remplacement (montant de la retraite par rapport au dernier salaire) est identique entre public et privé il n'y a aucune raison de remettre en cause le statut général des fonctionnaires garant, au delà de la question des retraites, d'une fonction publique républicaine.

Grèves et manifestations

revendique

► **L'augmentation des salaires.**

1% d'augmentation de la masse salariale génère 680 millions de cotisations vieillesse au régime général.

► **La compensation intégrale des exonérations de cotisations patronales.**

Sur l'année 2012, c'est 1,1 Mds€ qu'il manque à la Caisse nationale d'assurance vieillesse. En vingt ans, c'est 17 Mds€ de recettes en moins pour la branche vieillesse.

► **Une durée d'assurance conforme à la durée moyenne observée.**

En 2012, les salariés qui ont fait liquider leur pension présentaient une durée moyenne de 151 trimestres.

► **La fin de la politique d'austérité, une politique volontariste de création d'emplois.**

100 000 emplois représentent 450 millions € de cotisations vieillesse.

► **L'augmentation de la cotisation, salariale et patronale.**

Un point de cotisation vieillesse représente entre 4,4 et 5,3 Mds€

Alors que nombre de retraités ont des petites retraites il n'est pas envisageable ou de désindexer les retraites ou de ponctionner leur pouvoir d'achat.

N'oublions pas par exemple que les retraités compte tenu du chômage des enfants ou des petits enfants sont nombreux à exercer une solidarité financière importante.

Tout allongement de durée de cotisation:

Est le pire des signaux à envoyer aux jeunes générations;

Est une aberration pour les seniors car un salarié sur deux qui liquide sa retraite n'est plus en activité et le chômage des seniors est celui qui a le plus augmenté.

Allonger la durée c'est raccourcir la vie

10 septembre 2013

VENEZ NOMBREUX A LA MANIFESTATION A TOURS

PLACE DE LA LIBERTE

DEPART DU CORTEGE A 10H00

